

# NOUS NE LACHERONS PAS !

## EDITO

**D**es millions de salariés, de privés d'emploi, de retraités, de jeunes, d'étudiants dans les rues, la mobilisation ne faiblit pas : elle grandit, s'enracine.

Fort de sa détermination, de sa légitimité, le monde du travail construit un mouvement social, lucide, responsable, à la hauteur de l'enjeu de société qu'est la bataille des retraites.

Le gouvernement, quant à lui, doit faire face au mécontentement grandissant, à l'opinion publique qui rejette à 70 % le recul de l'âge légal du départ à la retraite, demande à 63% l'ouverture d'un grand débat national, et soutient le mouvement social à 71%.

L'action syndicale est légitimée, la politique de Sarkozy, elle, exclusivement au service du Medef et des actionnaires, est illégitime : n'est-ce pas celui-ci qui déclarait lors de la campagne électorale présidentielle qu'il ne toucherait pas à l'âge butoir de 60 ans !

La pertinence, la justesse des propositions de la CGT en matière de retraite font face à l'injustice du projet gouvernemental, qui, une nouvelle fois, fait payer aux salariés les effets de la crise.

Une crise financière qui n'a pas touché tout le monde puisque les 40 premières entreprises cotées en bourse ont réalisé 41,5 milliards de bénéfices rien que pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010 !

Des initiatives de plus en plus nombreuses, sur les territoires, dans les entreprises, au rythme soutenu, voient le jour, unitaires ou non, modestes ou plus massives.

Toutes démontrent la détermination à ne pas laisser passer un nouveau recul social.

**Après des rassemblements devant les mairies de députés maires UMP à Meaux,**

**Montereau et Claye Souilly, d'autres se décident au fil de l'actualité.**

**Le 4, rassemblement unitaire à Claye-Souilly pour la venue de Woerth dans un débat retraite, le 5 à Paris devant le sénat, le 7 à Meaux devant la Mairie à 12h30, le 8 pour l'assemblée des maires de Seine et Marne, le 12 bien entendu avec la journée nationale de grève et de manifestation.**

Dans certains secteurs, les salariés sont disponibles pour des grèves qui ne se limiteront pas à 24h. Il reste dans les autres à poursuivre les débats.



Des assemblées de salariés dans les entreprises, les unions locales, sont nécessaires pour décider démocratiquement des suites à donner, pour envisager avec eux d'autres formes d'actions pour élargir encore le mouvement.

Les salariés sont mobilisés. Donnons-leur la possibilité d'être totalement acteurs et décideurs.

Cette forme d'implication qui fait toujours plus grandir la conscience collective, sera essentielle dans les suites de la bataille.

**Réussir à imposer de véritables négociations pour une réforme juste, l'abandon du projet gouvernemental, c'est possible ! Ensemble et rassemblés dans l'unité imposons notre choix d'avenir, celui de l'intérêt général, du progrès social !**

*Valérie LESAGE*  
*Secrétaire Générale*

### Sommaire

page 1	Edito
page 2	Orga/vie syndicale—Formation syndicale
page 3	Santé
page 4	Secours Populaire Français
Encart	4 pages départemental retraite, consultation, syndicalisation

### Le Journal de l'UD CGT 77

15, rue Pajol  
77007 Melun Cedex  
Tél. 01.64.14.26.77  
Fax 01.64.14.26.81  
E-mail [udcgt77@wanadoo.fr](mailto:udcgt77@wanadoo.fr)  
Directeur de la publication :  
Jean Louis CHOMET  
Comité de rédaction :  
La direction de l'UD CGT 77  
Impression : UD CGT 77  
Commission paritaire : 0510 S 07367  
Prix de vente au numéro : 0 € 76  
Mensuel



**Compteurs :**

**Bases nouvelles : 28**



**Adhésions nouvelles 2010 : 584**

**Pétitions RETRAITE : 14 832**

FNI 2008	FNI 2009	FNI 2010	Timbres 2008	Timbres 2009	Timbres 2010
7403	7526	3361	64 251	63 037	13324
100%	101,66%	44,66% 2010/2009	100%	98%	21% 2009/2010



**FORMATION SYNDICALE**

**Formation de formateurs en partenariat avec l'UD de l'Essonne**

L'idée de mutualiser des moyens pour faire des formations communes entre UD a été évoquée il y a déjà quelques mois à l'URIF.

Encore une fois, la Seine-et-Marne et le 91 donnent l'exemple avec le stage de formateurs du 15 au 19 novembre.

Les intervenants comme les stagiaires seront issus des deux UD.

Expérience à suivre...

Pour l'année 2009, la CGT de Seine-et-Marne voit une progression de ses forces de plus de 1,5%, soit **123 syndiqués supplémentaires**.  
Maintenant, concentrons-nous sur l'entrée des FNI 2010.  
Dans les batailles en cours, l'apport de nouveaux syndiqués est nécessaire pour peser de plus en plus fort dans les actions à venir.

**La rigueur... en France aussi, la preuve !**

**A charge des ménages :**

Médicaments :  
remboursement de  
35% à 30%

Les « box », télévisions, téléphones, Internet :  
5% 19,6% (TVA)

Actes hospitaliers pour les patients :  
+20%

Economies sur les patients longue durée :  
75 millions d'€



Épargne salariale  
Forfait social :  
4% à 6%

Taxe sur complémentaires santé :  
1,1 milliard d'€

**Cadeaux fiscaux :**

TVA dans la restauration : 3 milliards d'€

Crédit d'impôt recherche : 4 milliards d'€

Exonération des heures supplémentaires :  
1,2 milliard d'€

Bouclier fiscal : 679 millions d'€



## SANTÉ :

### Un bien trop précieux pour la confier aux seuls professionnels !

**L**a loi Hôpital Patient Santé Territoire que s'applique à mettre en œuvre Claude EVIN, ancien ministre socialiste et président de l'Agence Régionale de Santé, menace gravement la santé des populations franciliennes, et plus particulièrement seine-et-marnaises. En effet, réduire la permanence des soins, c'est-à-dire la possibilité d'être soigné à n'importe quel moment, à un seul hôpital par département (Meaux pour la Seine-et-Marne) comporte des risques vitaux, notamment sur un département comme le nôtre qui couvre à lui seul la moitié de la région.



Tous s'accordent à dire que cette mesure est mortifère ! Mais de sombres raisons financières motivent

bien évidemment ces changements. Casser le secteur hospitalier public pour faire la part belle au privé lucratif, pour rémunérer des actionnaires est le seul moteur de ces réformes de la santé.

L'intérêt du capital primerait-il sur l'intérêt général ? Ce ne serait pas la première fois.

Faire ici la litanie des services, voire des hôpitaux, qui ferment et dont l'activité est transférée au privé, de la pression qui pèse sur les salariés des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) qui vont à court terme subir des restructurations dictées par les intérêts du capital, de la prévention condamnée sur l'autel de la rentabilité financière, de la médecine du travail abandonnée au patronat, etc. n'est pas l'objet.

En revanche, donner des perspectives de luttes et d'actions à chacun est nettement plus pertinent pour construire la riposte adaptée aux attaques du capital.

Le 28 septembre dernier, le maire de Vaux-le-Pénil organisait une réunion publique autour de la défense de l'hôpital de Melun. Où tous les élus ont assuré la population de leur soutien. Mais aucune perspective d'action ! Pas de mobilisation de la population !

Pour nous, à la CGT, la santé, au même titre que tous les autres services publics, est le bien de chaque salarié, retraité et privé d'emploi. Élément incontournable du statut social de chacun, la santé doit répondre aux besoins de tous.

A ce titre, chaque syndicat doit pouvoir intégrer dans son cahier de revendications les besoins de santé, au même titre que les salaires ou les conditions de travail. De même, les syndicats de ce secteur sont des appuis précieux pour dresser un bilan de l'état sanitaire du département ou encore pour traduire en moyens de fonctionnement les aspirations des salariés. C'est ensemble, champs professionnel et inter-

professionnel, que nous devons construire un projet de territoire cohérent, calé sur la réponse aux besoins des populations, loin de toute rentabilité financière.

C'est dans cette optique que l'UD et la fédération santé action sociale ont organisé conjointement, le 27 septembre dernier, une journée d'étude sur la mise en place des ARS. La majorité des UL étaient présentes, parmi les 23 participants. Après avoir balayé le constat et les enjeux de cette réforme de la santé, les participants ont pointé les axes suivants :

- ⇒ La nécessité de travailler une expression territoriale des attentes des populations ;
- ⇒ Les UL comme niveau et lieu de convergence les plus pertinents ;
- ⇒ Un état des lieux des forces organisées dans la santé et l'action sociale avec un répertoire des coordonnées des élus et des dirigeants syndicaux ;
- ⇒ Un 4 pages de la fédération de la santé à destination des usagers qui doit travailler les deux dimensions suivantes :

- Une offre de soins 100% publique en réponse aux besoins des populations,
- Des moyens en personnels qualifiés pour une offre de santé de qualité ;

- ⇒ La nécessaire convergence entre emploi, salaire, santé et retraite.

**Le 3 novembre prochain, le Conseil Général organise les assises départementales de la santé. A nous de nous saisir de cette occasion pour porter nos revendications et construire un autre projet de territoire.**





### Le Secours populaire français de Seine et Marne recherche des bénévoles

Le Secours populaire français vient en aide aux populations en difficultés en France et dans le monde. L'association propose aux personnes en situation de précarité une aide alimentaire, vestimentaire, financière, et favorise l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, aux vacances. En Seine et Marne, 641 bénévoles se sont engagés pour lutter au quotidien contre l'exclusion, la précarité et la misère.

Parce que nous devons aider de plus en plus de monde, parce que nous voulons apporter une solidarité de qualité, le Secours Populaire de Seine et Marne a besoin de plus de bénévoles.

Nous recherchons des personnes libres au moins ½ journée par semaine pour renforcer les équipes :

- En logistique (entrepôt, livraisons, manutention)
- En développement (initiatives, braderies, stands, collectes...).

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes motivé pour aller vers les autres, si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique dans une ambiance amicale et conviviale.

Pour prendre contact : 01 64 39 88 70 ou [contact@spf77.org](mailto:contact@spf77.org)

Secours populaire français – Fédération de Seine et Marne – 1000 rue du Maréchal Juin – Zi de Vaux le Pénil – BP51925 – 77019 Melun cedex

